

PREFECTURE DES  
BOUCHES-DU-RHONE

4ème DIRECTION  
ADMINISTRATION COMMUNALE

3ème BUREAU

ARRÊTE

Inscription sur l'Inventaire Supplémentaire  
à la liste des objets mobiliers classés parmi  
les Monuments Historiques

LE PREFET DE LA REGION DE PROVENCE COTE-D'AZUR,  
PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE  
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU la loi du 23 Décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 Décembre  
1913 sur les Monuments Historiques et le décret n° 71-858 du 19 Octobre 1971  
pris pour l'application de ladite loi ;

VU l'avis de la Commission Départementale des Objets Mobiliers du 21  
Octobre 1975 ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général des BOUCHES-du-RHONE ;

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Les objets mobiliers ci-après désignés sont inscrits sur  
l'Inventaire Supplémentaire à la liste des objets mobiliers  
classés parmi les Monuments Historiques :

GRAVESON

Eglise paroissiale

- PM13002070 — L'Annonciation, tableau (XIXe S.)
- PM13002071 — Petit pilier sculpté de feuillage, marbre (placé dans le chœur)
- PM13002072 — Statue de Saint Eloi, bois, art populaire
- PM13002073 — Statue de Saint Marc, bois peint, art populaire
- PM13002074 — Statue de Saint François, bois, XIXe S.
- PM13002075 — Statue de Saint Roch, bois, art populaire

Sacristie

- PM13002076 — Buste-reliquaire de saint Aureille, patron de Graveson, en bois
- PM13002077 — Buste-reliquaire d'un saint évêque, en bois.

Hôtel de Ville

Bureau du maire

- PM13002078 - Fresque "La cueillette des olives" par Auguste Chabaud (1950)

Salle du Conseil

- PM13002079 - Paysage provençal, tableau d'Auguste Chabaud (XXe S.)  
PM13002080 - Mas provençal, tableau d'Auguste Chabaud (XXe S.)

NOVES

Eglise paroissiale

- PM13002351 - La Vierge à l'Enfant avec saint Jean Baptiste, statue de bois  
PM13002352 - La Vierge à l'Enfant, statue de bois et plâtre.

SALON

Eglise Saint Michel

- PM13002506 - Saint-Michel terrassant le démon, tableau (XVIIe S.)  
PM13002507 - Saint-Michel terrassant le démon, statue en bois  
PM13002508 - La Vierge à l'Enfant avec un évêque et un diacre, tableau placé dans la tribune (XVIIe S.)  
PM13002509 - Croix processionnelle, cuivre (XVIIIe S.)  
PM13002510 - Statue de la Vierge à l'Enfant, marbre blanc.

Sacristie

- PM13002511 - Croix de pètitents (XIXe S.)  
PM13002512 - Console de fer forgé doré (XVIIIe S.)

Syndicat d'Initiative (grande salle)

- PM13002513 - Vierge à l'Enfant, statue de pierre, précédemment dans une niche sous la porte d'entrée de la Ville.

Eglise Saint-Laurent

- PM13002514 - Autel de la chapelle St-Roch, marbre polychrome (XIXe S.)  
PM13002515 - La Transfiguration, tableau conservé dans la Chapelle des Fonts Baptismaux, époque classique  
PM13002516 - Plaque surmontée d'armoiries, rappelant la fondation de la chapelle Saint-Pierre par les Marck, marbre (1825)  
PM13002517 - Tombeau de la famille Marck de Tripoli de Panisse-Passis (1825)

- PM13002518 - Saint-Dominique, statue bois, art populaire
- PM13002519 - Statue-reliquaire de Saint Crépin, bois, art populaire
- PM13002520 - Statue-reliquaire de Saint-Roch, bois époque classique
- PM13002521 - Crucifix métal argenté de l'autel de Saint-Joseph
- PM13002522 - Saint Jean-Baptiste, statue, bois (époque classique)
- PM13002523 - l'Ange gardien conduisant un enfant, statue bois peint et doré (XVIIIe S.)
- PM13002524 - Statue d'un pape tenant le globe dans la main gauche, représentant Dieu le Père, bois doré (XVIIIe S.)
- PM13002525 - Gloire, bois peint et doré (début du XIXe S.)
- PM13002526 - Bénitier, pierre (1696)
- PM13002527 - Vierge à l'Enfant, entre un évêque et un roi, tableau (XVIIe S.)
- PM13002528 - Le martyre de Saint-Pierre, tableau (époque classique)
- PM13002529 - Saint-Paul, statue bois peint et doré (époque classique)
- PM13002530 - Sainte Philomène, statue, bois (XIXe S.)
- PM13002531 - Tabernacle de l'ancien autel, bois doré (XVIIIe S.) conservé dans la Chapelle des Fonts Baptismaux.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié aux Maires de GRAVESON, NOVES et SALON ainsi que, le cas échéant, aux autorités ecclésiastiques du diocèse d'AIX-EN-PROVENCE, qui seront responsables chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

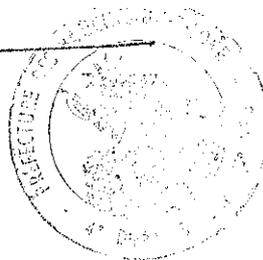
MARSEILLE, le 3 Mars 1976

Pour copie conforme  
Le Chef de Bureau

Pour le Préfet  
Le Secrétaire Général



Y. BRUNET



Guy MAILLARD